



Liste fournitures scolaires pour les élèves de PETITE SECTION 2026-2027

Informations aux parents

En 2023, la Ville de Marseille a entièrement financé les kits de fournitures scolaires destinés aux élèves du public. Dans la continuité de cet engagement visant à améliorer l'accès à l'éducation pour tous les enfants de Marseille, je vous annonce que le Maire de Marseille, Benoît Payan, a décidé d'étendre la distribution des kits scolaires aux élèves fréquentant les écoles privées pour l'année scolaire 2026. Ce kit sera remis à votre enfant à la rentrée.

Composition du kit :

Pour les élèves des écoles maternelles :

- Un sac à corde avec un sac en papier contenant les items ci-dessous
- Un cahier de liaison
- Un cahier à dessin
- Une boîte de crayons plastiques à dessin spécifiques (style « pastels »)
- Une gourde
- Un tablier en plastique

Afin de compléter ce kit, nous vous demandons de fournir à la rentrée :

- 3 photos d'identité (en plus de celle demandée dans le dossier d'inscription)
- 1 photo prise pendant les vacances avec l'enfant et représentative du lieu
- 1 photo de famille (ou 2 si les parents sont séparés)
- 1 chemise à rabats 21 x 29.7 cm (pour le livre de bibliothèque)
- 1 chemise à rabats 21 x 29.7 cm **ROUGE** (pour le livret de compétences)
- 1 porte vue 21 x 29.7 cm **BLEU** (100 vues minimum soit 50 volets)
- 1 carton à dessin (45 x 35 cm)
- 1 tablier en tissu **marqué au nom de l'enfant**
- **1 GRAND cartable** (pouvant contenir cahiers grand format, chemises à rabats, gourdes, boîtes à goûter, drap, doudou...). Tout cartable ne correspondant pas à ces critères sera renvoyé.
- 1 sac à corde contenant un rechange **complet et de saison** qui restera accroché au porte-manteau (vous pouvez utiliser le sac offert par la mairie)
- 1 boîte hermétique pour le goûter de l'après-midi
- 1 paquet de lingettes + une boîte de mouchoirs en papier

NOTE : Afin d'acheter nous-même le matériel spécifiquement adapté aux enfants et qui nous servira pour l'année dans le cadre des diverses activités, **nous vous demandons une participation de 25€.** Ils seront prélevés au mois d'**octobre 2025.** NE SURTOUT RIEN RÉGLER AVANT !

POUR LA DEMI-PENSION

Serviette : Une serviette de table avec, pour le côté fonctionnel, un élastique qui permet à l'enfant de la mettre et l'enlever facilement.

HABILLEMENT

Pensez à habiller votre enfant avec des vêtements « pratiques ». Il faut **absolument renoncer aux salopettes !**

Privilégier, à chaque fois que possible, les pantalons avec la **taille élastique**, et les chaussures avec « **scratches** ».

SIESTE

- 1 **couverture** marquée au nom de l'enfant (140 x 60 cm environ)
 - 1 **drap** : pour un meilleur confort de votre enfant et afin d'avoir des draps adaptés aux lits utilisés pour la sieste, ceux-ci seront commandés par l'école. Un montant d'environ 6,50 €, vous sera facturé au premier trimestre.
- Ce drap vous sera rendu tous les vendredis pour entretien et devra être rapporté le lundi matin.

Tout le matériel fourni à la rentrée devra être marqué par vos soins au nom de votre enfant. Tous les enfants ayant les mêmes fournitures, cela sera indispensable que tout soit marqué.

À très bientôt, dans l'attente d'accueillir votre enfant.
Les enseignantes de Maternelle